

De la gare de Saint-Chéron à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain (56,5 km)

Ce tronçon peut donner lieu aux randonnées suivantes :

- gare de Saint-Chéron – gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse : 25 km
- gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse – gare de Coignères : 15,5 km
- gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse – gare de Coignères (via Herbouvilliers) : 22,5 km
- gare de Coignères – gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain : 15 km

Des randonnées d'un week-end peuvent aussi être envisagées :

- gare de Saint-Rémy-les-Chevreuse – gîte de la maison de Fer (via Herbouvilliers): 16,5 km
 - gîte de la maison de Fer – gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain : 23 km
- ou
- gare de Saint-Chéron à Chevreuse (hôtels, chambres d'hôtes): 29 km
 - Chevreuse à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain : 27,5 km

De la gare de Saint-Chéron au GR® 11 D

Balisage blanc-rouge

6 km – 1 h 30

CARTE IGN 2216 ET

Gare de Saint-Chéron (RER C, ligne de Dourdan) (zone 6).

Prendre l'avenue de la Gare. Traverser la rue Aristide-Briand et emprunter la ruelle de l'Eglise-de-Félix qui débouche dans une cour donnant sur la rue Charles-de-Gaulle. La suivre à droite pendant 30 m avant de prendre, sur la gauche, une autre ruelle qui monte en escalier et aboutit face à l'ancien cimetière. Le laisser sur la droite, et rejoindre la D 132. Traverser pour emprunter à droite la rue Henri-Louin ; la quitter au bout de 100 m, en biais à gauche pour le chemin rural du Marais qui passe près du cimetière actuel pour atteindre la D 132

GR® jonction avec le GR® de Pays du Hurepoix qui vient à droite de Saint-Maurice-Montcouronne.

Couper la D 132 et prendre un chemin qui entre dans les Grands Bois du Marais. Au bout de 500 m, tourner à gauche et suivre pendant 1,2 km un large chemin. Dépasser à droite l'avenue des Châtaigniers. Arriver près d'une borne GDF. Continuer tout droit.

GR® Peu après une borne jaune GDF, le GR® de Pays du Hurepoix continue tout droit, vers Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Tourner à droite dans un chemin orienté au nord.

Rejoindre la D 132. L'emprunter sur quelques mètres, pour arriver au carrefour du Marais ; le GR® prend, à droite, la D 27 qui passe au bout de la pièce d'eau formée par la Rémarde au pied du château du Marais.

Un des plus beaux châteaux du 18^e siècle de la région d'Ile-de-France.

Traverser la D 27 et longer l'Orangerie du château par un chemin empierré qui monte au nord.

GR® Jonction avec le GR® 111 qui se dirige à droite vers Saint-Michel-sur-Orge.

Sur 400 m, vers le nord, le GR® 11 est commun avec le GR® 111 qui part à gauche vers Dourdan. Le GR® 111 est commun au départ avec le GR® 11 D.

Du GR® 11 D à Forges-les-Bains

Balisage blanc-rouge

7 km – 1 h 45

CARTE IGN 2315 OT

Le GR® 11 coupe le D 132, pour arriver à la ferme des Bruyères.

A la ferme des Bruyères, le GR® 11 continue tout droit. A la corne ouest du bois des Nots, bifurquer à gauche pour entrer dans Machery.

Prendre à gauche une rue tournant à droite qui rejoint la route d'Angervilliers à Vaugrigneuse. Par une petite route qui prend plus loin le nom de rue de la Butte, passer sous les ponts du TGV et de l'A 10. Au hameau de Bois-d'Ardeau, s'engager dans la rue de la Gronnière (*chemin forestier*). Tourner à droite au premier carrefour, à gauche au suivant.

A l'angle d'un champ, le sentier bifurque à droite. Prendre le premier chemin à gauche, puis encore à gauche après 750 m.

Tourner à droite. le sentier longe le mur du parc des Forges, passe devant une gentilhommière Louis XIII et, par la rue des Richards, arrive à Forges-les-Bains.

Eglise du 12^e siècle avec voûte du 13^e siècle et pierres tombales.

De Forges-les-Bains aux Molières

Balisage blanc-rouge

6 km – 1 h 30

CARTE IGN 2315 OT

Traverser la D 97. Passer près de l'église pour suivre une route jusqu'à la D 152.

Couper la D 152 et prendre un chemin jusqu'à Roussigny. Traverser le hameau par la rue de la Croix, et, à la sortie, prendre à gauche une route en direction des Molières. Franchir l'ancienne voie ferrée de l'aérotrain et la D 988. Passer près de la ferme Quincampoix. Au carrefour suivant, tourner à droite pour entrer dans les Molières.

 GR® Jonction avec le GR® 11 D, venant de Bonnelles.

Eglise du 11^e siècle.

Des Molières au GR® 655-Ouest

Balisage blanc-rouge

3 km – 45 mn

CARTE IGN 2315 OT

Prendre la D 40 à gauche, puis la D 838 à droite. En tournant à gauche, entrer dans le bois et, par une descente rapide, rejoindre le chemin de la Vallée pour arriver au hameau de Montabé (*situé dans un vallon bordé de collines boisées*).

Suivre une route qui traverse le hameau en décrivant quelques méandres. Couper un petit ruisseau et, en grim pant, atteindre une petite route.

► Hors GR® : gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (par le GR® 655-Ouest)

3 km – 45 mn

Château de Coubertin fin 17^e siècle; église Saint-Rémy-et-Sainte-Avoye datant de 1070 reconstruite au 16^e siècle.

De la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (RER B) (zone 5) au GR® 11 : Sortir de la gare à gauche. Traverser l'ancien passage à niveau et prendre les avenues Guy-de-Coubertin, des Molières. Franchir le pont et, à gauche, un sentier sous bois conduit à l'intersection avec le GR® 11.

Du GR® 655-Ouest à Chevreuse

Balisage blanc-rouge

7 km – 1 h 45

CARTE IGN 2315 OT et 2215 OT

Le GR® 11 emprunte la route à gauche, jusqu'au premier virage. Continuer par l'ancienne voie ferrée Paris-Limours (*qui domine le ravin de Nervilliers*).

GR® Au bout de 1 km, le GR® 655-Ouest continue tout droit, vers la gare de Boullay.

Le GR® 11 descend le talus sur la droite et rejoint un bon chemin menant à droite à l'entrée de Boullay-lès-Troux. (*église reconstruite au 17^e siècle*).

Traverser la route et suivre en face un chemin de terre qui s'incurve à gauche pour traverser une zone de culture (*peu de balisage*). A 400 m tourner à droite, puis, à 900 m, encore à droite pour atteindre le hameau d'Herbouwilliers.

► Hors GR® : château de Breteuil

1 km – 15 mn

Château de Breteuil (époque Louis XIII)

Traverser la D 41. Pénétrer à gauche dans le bois du Tartelet et à 150 m, suivre une large allée forestière. Continuer tout droit puis à gauche en longeant l'orée du bois jusqu'au château de Méridon (*19^e siècle*). Couper une petite route pour arriver à un parking. Le laisser à droite et prendre, à gauche de la grande allée, un sentier qui serpente jusqu'à une allée empierrée. La suivre à gauche puis s'engager dans un sentier. Tourner à gauche, atteindre la lisière, prendre le chemin à travers champs tout droit jusqu'à la route. Tourner à gauche et entrer dans Chevreuse (hôtels, chambres d'hôtes, ravitaillement).

Suivre la rue de Rambouillet à droite, prendre la première ruelle à droite et suivre l'Yvette jusqu'à l'ancien lavoir. Franchir le pont, suivre la ruelle de Mandart, monter la rue Lalande.

Jonction, sur la place des Halles, avec l'accès à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

La place du Marché-au-Blé et la place des Halles sont encore pavées comme au Moyen-Age, et sont entourées de très vieilles maisons. Elles étaient construites en bois, les interstices étant emplis de torchis composé d'argile et de paille, ou de pisé, terre argileuse détrempe.

Au numéro 8 de la place du Marché-au-Blé, la cour de l'ancien Relays du Lion d'Or servait jadis d'auberge. Remarquer un tres vieux balcon de bois qui desservait les chambres des voyageurs, et au rez-de-chaussée les portes de l'ancienne cuisine.

La construction du château de la Madeleine date du 2^e siècle, quand Thibaut, premier seigneur de Chevreuse, fit ériger une ligne de sept forteresses au sud de Paris. Le donjon du château, entouré de murs épais, était une place forte imprenable. En 1108, le château est attaqué par le roi Louis le Gros et résiste à cet assaut.

Au 14^e siècle, Pierre de Chevreuse l'agrandit et entoure la ville d'un rempart. Plus tard, la fameuse duchesse de Chevreuse et le jeune poète Jean Racine résideront au château. A la fin du 17^e siècle, le château est abandonné. Actuellement, après restauration, la Maison du Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse y est installée.

église du 13^e siècle, vieux lavoir et petits ponts sur l'Yvette

► Hors GR® : gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

3 km – 45 mn

De la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (RER B) (zone 5) au GR® 11: En sortant de la gare, traverser à gauche le parking, puis suivre en face la route de Chevreuse qui longe l'extrémité de la voie ferrée. 150 m après le domaine de Coubertin, prendre, à droite, un chemin empierré qui, à travers quelques cultures, mène aux premières maisons de Chevreuse.

De Chevreuse au moulin de Châtillon

(GR® 1 C branche est)

Balisage blanc-rouge

5,5 km – 1 h 25

CARTE IGN 2215 OT

Le GR® monte jusqu'à la terrasse du château de la Madeleine ([Maison du Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse](#)).

A son extrémité, descendre à gauche par un sentier qui mène au chemin des Remparts. Aboutir à une route. L'emprunter à droite. Tourner ensuite à gauche puis à droite. Longer l'hôpital et tourner une nouvelle fois à droite. Au milieu d'un lotissement récent, s'engager à gauche dans un sentier. Se diriger à droite vers Jagny. A la Grand'Maison, tourner à gauche puis à droite. Traverser la D 91 (*attention au trafic intense*), poursuivre à gauche sur 50 m et, prendre à droite un chemin qui monte au hameau de la Motte, tourner à gauche et descendre par un chemin en lacets jusqu'à la D 91. Traverser celle-ci et descendre par un chemin jusqu'à Saint-Forget. Tourner à droite sur la route puis, traverser plus loin la D 91 et pénétrer dans les bois. Après un tournant à gauche, le GR® arrive près du moulin de Châtillon.

GR® Jonction avec l'accès au GR® 1 C menant au Perray-en-Yvelines et à Poigny-la-Forêt où il rejoint le GR® 1.

► Hors GR® : Dampierre

1 km – 15 mn

Du GR® 11 à Dampierre : Suivre le GR® 1 C ; après avoir emprunté la D 58, prendre sur la gauche un sentier qui descend à Dampierre.

[Château construit par Hardouin Mansart au 17^e siècle, jardins de Le Notre](#)

► Hors GR® 11 : gîte de la Maison de Fer

1 km – 15 mn

Du GR® 11 au gîte : Suivre le GR® 1 C.

Du moulin de Châtillon à la gare de Coignères

Balisage blanc-rouge

7 km – 1 h 45

CARTE IGN 2215 OT

Avant le moulin, le GR® 11 suit à droite un chemin forestier qui, laissant la Butte Ronde et ses chaos de grès, parcourt la haute vallée de l'Yvette. Au vieux lavoir de Maincourt-sur-Yvette, traverser la rivière sur une passerelle de bois.

GR® Jonction, sur la gauche, avec le GR® 1C (branche Ouest), menant au Perray-en-Yvelines.

Le GR® 11 passe à nouveau sur un pont de pierre et tourne à gauche en vue de la Maison du Garde ; 600 m plus loin, monter à droite parmi les rochers, tourner ensuite à gauche. Poursuivre jusqu'au carrefour des Six-Croix et descendre à gauche par la vallée de Saint-Nom jusqu'à Lévis-Saint-Nom.

[Église des 15^e-16^e siècles, élégant portail du 16^e siècle, belle vierge du 14^e siècle en marbre blanc.](#)

Après l'église, tourner à droite puis franchir à nouveau l'Yvette à gauche. Poursuivre en prenant à droite la petite route vers le hameau de Pommeret et la ferme de Bellepanne. Monter en lisière de bois sur le plateau de Coignères. Dans la zone industrielle des Marais, prendre la route qui mène à la **gare SNCF de Coignères** (ligne Paris-Montparnasse à Rambouillet) (zone 5).

De la gare de Coignères à Saint-Rémy-l'Honoré

Balisage blanc-rouge

4 km – 1 h

CARTE IGN 2215 OT

Emprunter successivement le passage souterrain de la SNCF, puis celui de la N 10. Traverser le village. A l'angle du mur d'une propriété, suivre à gauche, l'allée des Pommiers. Pénétrer dans les bois et descendre jusqu'au grand étang de Kabyline.

A son extrémité monter dans un chemin fortement encaissé.

Poursuivre à gauche et atteindre Saint-Rémy-l'Honoré (église romane).

De Saint-Rémy-l'Honoré à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain

Balisage blanc-rouge

11 km – 2 h 45

CARTE IGN 2215 OT et 2214 O

Face à l'église, suivre à gauche la D 34 sur 100 m. Descendre la rue Saint-Nicolas puis prendre, à droite, un étroit sentier entre des propriétés puis un tronçon de route. Dans un virage, un bon chemin de terre, à droite, mène dans le bois de la Côte. Au premier carrefour, suivre à gauche le chemin qui redescend vers la Pinsonnière. Prendre alors, à droite, un chemin sous bois puis le quitter, après environ 1 km, pour une sente orientée nord-ouest.

Atteindre le point de jonction avec un PR[®] qui mène à la maison de Jean Monnet à Houjarray (1 km)

C'est à Houjarray que Jean Monnet a conçu la Communauté Européenne.

En face de la maison de Jean Monnet, se trouve la maison de Louis Carré construite par A. Aalto.

Le GR[®] 11 continue par la sente orientée au nord. Elle devient un large chemin pour aboutir à la D 13. La prendre à droite sur 250 m et emprunter à gauche le chemin de Montphilippe qui mène à Mareil-le-Guyon. Traverser le hameau. A sa sortie, prendre une route à droite. Passer le cimetière et atteindre un carrefour

GR[®] jonction avec les GR[®] 1 et 22 venant de Montfort-l'Amaury.

Le GR[®] 11 est alors commun avec les GR[®] 1 et 22 jusqu'à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain.

Poursuivre en ligne droite. Tourner plus loin à droite et longer la déviation routière de la N 12. La traverser sur le pont, aboutir à un carrefour giratoire. Emprunter la route à droite puis obliquer à gauche.

Passer le long de la ferme Saint-Aubin, franchir la voie ferrée et arriver à Neauphle-le-Vieux.

Traverser le bourg par la rue de Versailles (D 11). Franchir la Mauldre, prendre à gauche la rue qui mène à la D 191. La gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain (ligne Paris-Montparnasse à Dreux) (zone 5) se trouve sur la droite.